

economiesuisse
Postfach
8032 Zurich

Lausanne, le 29 mai 2006

S:\COMMUNIPOLITIQUE\Position\2006\POL0615.doc - REJ/rf

Procédure de consultation sur le rapport et avant-projet de loi cadre sur l'activité de guide de montagne et du secteur des activités à risque

Mesdames, Messieurs,

Votre courrier du 4 avril 2006 concernant le dossier cité en titre nous est bien parvenu et nous vous remercions de nous consulter à ce propos.

Nous pouvons partager les préoccupations qu'engendre le développement de sports plus risqués que les sports «traditionnels». Nous ne contestons pas que, dans la mesure où les activités concernées par le projet, tels le canyoning, le rafting ou encore les excursions en haute montagne doivent, au vu des risques qu'elles comportent, être proposées par des prestataires fiables qui respectent des normes de sécurité minimales.

Par contre, nous ne voyons pas la nécessité de mettre en place une nouvelle réglementation, alors que, sur le plan cantonal, des réglementations existent depuis plus de huitante ans et mériteraient tout au plus un toilettage sérieux. Charge ensuite aux cantons concernés d'éventuellement harmoniser leurs textes.

Cette solution permettrait de ne pas venir enrichir la législation fédérale déjà par trop abondante et participerait au sain effort d'allègement des contraintes administratives et légales imposées aux entreprises de notre pays.

Dès lors, nous ne soutenons pas le projet de loi cadre fédérale sur l'activité de guide de montagne et du secteur des activités à risque et demandons son retrait. Nous sommes d'avis que ces activités peuvent et doivent être laissées sous l'autorité et le contrôle des cantons, charge à eux de moderniser et d'harmoniser leurs réglementations en la matière si besoin. Une loi cadre fédérale n'apporterait rien d'autre qu'une nouvelle pierre à l'excès de réglementation dont souffre déjà notre pays, excès qui pénalise la compétitivité de nos entreprises.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Régis Joly
Sous-directeur